



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JJG/CB
AC N°10.1091

ARRETE
Portant nomination d'un régisseur titulaire de recettes
Plages de ROYAN
(Modificatif N°23)
=°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu l'arrêté en date du 04 Juin 1984 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits –Plages de ROYAN-,

. Vu l'arrêté en date du 27 Juin 2001 (AC N°01/752) portant nomination d'un régisseur de recettes (Plages de ROYAN),

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} – De modifier l'article 6 de l'arrêté (AC N°01/752) en date du 27 juin 2001 comme suit :

« Monsieur Freddy KLIMMECK percevra une indemnité de responsabilité d'un montant de 140 € (cent quarante euros) »

ARTICLE 2 - Sont nommés mandataires à compter du 1^{er} août 2010 à la régie de recettes des plages de ROYAN :

Léopold HAUSELMAN – Hélène NOYGUES – Virgile SOARES – Thomas CAPETTE – Charline MORIN

ARTICLE 3 – Les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 4 – Le Député-Maire de la Ville de ROYAN et le comptable public assignataire de ROYAN sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Vu le Trésorier Principal
de ROYAN
Gérard BRANGER

Fait à ROYAN, le 4 août 2010
Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD

Régisseur-Titulaire
Freddy KLIMMECK

MISE EN LIGNE LE 30-08-2023

<i>Mandataire</i> <i>Léopold HAUSELMAN</i>	<i>Mandataire</i> <i>Hélène NOYGUES</i>	<i>Mandataire</i> <i>Virgile SOARES</i>
<i>Mandataire</i> <i>Thomas CAPETTE</i>	<i>Mandataire</i> <i>Charline MORIN</i>	

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 août 2010